Nations Unies A/C.1/77/L.77

Assemblée générale

Distr. limitée
25 octobre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Première Commission
Point 99 a) de l'ordre du jour
Désarmement général et complet : traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires

République islamique d'Iran : amendement au projet de résolution A/C.1/77/L.47

Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires

Au paragraphe 1, ajouter « , en prenant en considération aussi bien les objectifs de désarmement nucléaire que les objectifs de non-prolifération nucléaire » après le mot « énoncé ».

22-24069 (F) 261022 261022

Merci de recycler